



Mon propriétaire fait la sourde oreille

Par **Scoolpy**, le **17/07/2013** à **10:44**

Bonjour, rnrnJe suis entré dans mon appartement en juillet 2012, j'ai fais le relevé de mes compteurs eau chaude et froide toutes deux comprises dans mes charges (70€/mois). lors de mon arrivée dans ce logement, j'ai signalé oralement à mon propriétaire que tous mes robinets (lavabo, baignoire, évier et toilette (chasse d'eau et alimentation)) ne ferment pas correctement. En novembre mon propriétaire a changer mon compteur d'eau chaude sans m'en avertir, car il avait détecté une fuite sur celui-ci. En Janvier mon propriétaire me réclame 63€ de rappel de charges, je lui est donc depuis envoyé depuis 3 lettres recommandées lui réclamant le décompte de charges, lui expliquant qu'il n'avait pas fait de relevé du compteur d'eau chaude en ma présence ou de façon officiel, que les charges sur ma consommation d'EC. était faites sur une estimation de sa part, que mes robinets n'étaient toujours pas réparés et que je contestais de ce fait le rappel des charges dont je fais encore à ce jour l'objet. Depuis aucune de mes lettres AR n'a reçue de réponse de sa part, puisque lorsque je le croise dans les escaliers (il habite le même immeuble), il me dit ne pas avoir le temps de s'occuper de moi et qu'il ne va pas dépensé 4€50 pour répondre à mes démarches.rnrnQue puis-je faire, puisqu'il reste sourd et que mes robinets fuient toujours et que je n'ai toujours pas fait de relevé du nouveau compteur, puisque celui-ci est enfermé dans un local dont seul le propriétaire a la clef? rnrnMerci par avance pour votre aide.rnrnCordialement.